TITRE :	Soutien aux mesures envisagées par la nation Kaska pour protéger leurs droits et leurs territoires
OBJET :	Droits ancestraux et issus de traités
PROPOSEUR(E) :	Liard MacMillan, Chef, Première Nation de Liard, Yn
COPROPOSEUR(E) :	Jack Caesar, Chef, Conseil des Dénés de Ross River, Yn
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) reconnaît les droits des peuples autochtones sur leurs terres, territoires et ressources dont ils sont traditionnellement les propriétaires.

B. Les modifications prévues par le gouvernement à la Loi sur le pétrole et le gaz du Yukon reviennent sur les engagements pris en vue du consentement des Premières Nations dans des ententes conclues avec la nation Kaska et d'autres Premières Nations du Yukon et qui ont conduit au transfert de compétences en matière de pétrole et de gaz entre le Canada et le gouvernement du Yukon.

C. Ces modifications vont entraîner l'extraction de gaz par fracturation à grande échelle au Yukon.

D. La nation Kaska, le Conseil des Premières Nations du Yukon et d'autres Premières Nations du Yukon sont unis dans leur opposition à cette tentative de diviser, de s'approprier et de menacer la santé future de leurs terres et de leur eau.

E. Les dirigeants de la nation Kaska envisagent la mise en place d'un moratoire sur tous les projets d'exploration sur leurs terres traditionnelles en réaction à la violation permanente de leur titre et droits ancestraux par le gouvernement du Yukon.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 6e jour de décembre 2012 à Gatineau, QC

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Soutiennent les mesures envisagées par la nation Kaska et les Premières Nations du Yukon pour que le Yukon renonce à son plan de modifier unilatéralement la Loi sur le pétrole et le gaz du Yukon et de rompre les ententes garantissant à la nation Kaska un droit de veto sur l'extraction de pétrole et de gaz sur son territoire.
2. Enjoignent le Chef national d'aider la nation Kaska à convaincre le Yukon et le gouvernement fédéral de satisfaire sa demande de finalement négocier avec elle et de régler la situation.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 6e jour de décembre 2012 à Gatineau, QC

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL